

Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs  
(PSEJE)



**COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE**  
**qui s'est réunie le mercredi 21 septembre 2011 à 19h30**  
**avec l'ordre du jour suivant :**

**ORDRE DU JOUR**

- Présentation de l'objet de l'association ;
- Choix du nom et du siège de l'association ;
- Discussion des statuts ;
- Discussion du montant de la cotisation ;
- Présentation d'un budget prévisionnel ;
- Vote des statuts ;
- Élection du Conseil d'Administration ;
- Élection du bureau par le Conseil d'Administration ;
- Pouvoirs en vue des formalités de déclaration et de publication ;
- Pot de l'amitié ;

- **Personnes présentes à cette Assemblée Constitutive :**

Patrick AMAR  
Christophe LEROY  
Martine HEMAIN  
Éric DIDIER  
Michel BARBE  
Olivier LUISETTI  
Valérie BATTEAU  
Jérémy CORNIER  
Sylvain RAVOT  
Jérémy BELDA  
David DUPUY  
Alain LARRAUFIE  
Nicolas FRUCHARD  
Hélène LAMBLOT

- ✧ **Présentation de l'objet de l'association :**

L'association a pour objet : de développer le Jeu d'Échecs, notamment via les moyens d'action de l'article 4 des statuts :

#### **4 Moyens d'action**

Les moyens d'action de l'association peuvent être :

- Faciliter la pratique du Jeu d'Échecs dans les établissements liés aux domaines des scolaires, de la santé, du handicap, de l'animation ...
- Créer des comités de pilotage permettant de développer toutes activités favorables au Jeu d'Échecs
- Organiser des formations diplômantes pour les professionnels du Jeu d'Échecs.
- Construire, collecter et diffuser les outils qui aideront au développement du Jeu d'Échecs.
- Recenser les expériences des acteurs des Échecs français, les traiter puis les communiquer au plus grand nombre.
- Recenser les offres et demandes d'emploi en France.
- Diffuser de l'information échiquéenne dans la presse et les revues.
- Et en général toutes activités favorables au développement du Jeu d'Échecs.

- **Siège social**

Le siège social est :  
Mairie Annexe - Pôle Associatif du Petit Collège  
5 place du Petit Collège - 69 005 Lyon

- **Montant de la cotisation**

Il est décidé que le montant unique de la cotisation est de 30 €.

Vote pour les statuts et le siège social proposés :

<b>EXPRIMES 10</b>	<b>POUR 10</b>	<b>VOTANTS 10*</b>	<b>CONTRE 0</b>	<b>ABSECTIONS 0</b>
--------------------	----------------	--------------------	-----------------	---------------------

\* 4 présents ont dû partir avant l'heure du vote.

- **Élection du Conseil d'Administration**

Après discussion et vote il est déterminé que le CA se compose de :

M. Christophe LEROY

Mme Martine HEMAIN

M. Éric DIDIER

M. Jean-Claude VARLET

M. Michel BARBE

M. Louis GONZALEZ

M. Sylvain RAVOT

- **Élection du bureau**

Le Conseil d'Administration a élu à l'unanimité des présents :

M. Christophe LEROY Président

Mme Martine HEMAIN Trésorière

M. Éric DIDIER Secrétaire

- **Pouvoirs en vue des formalités de déclaration et de publication**

M. Christophe LEROY, nouveau Président, est nommé pour réaliser toutes les déclarations pour cette nouvelle association.

Dès réception du récépissé de la Préfecture il est décidé d'ouvrir un compte bancaire à Lyon.

- **Pot de l'amitié**

Il est 21h45 et les adhérents entament le pot de l'amitié.

A Lyon, le 21 septembre 2011

Le Président  
Christophe LEROY

Le Trésorier  
Martine HEMAIN

Le Secrétaire  
Éric DIDIER